

Le 4 mai 2026, à St Vaury

à Mesdames, Messieurs les parents
d'élèves, responsables légaux des élèves
de 3^è,

Objet : Orientation post-3^è

Madame, Monsieur,

La Principale
Isabelle MAZEIRAT

Le Secrétariat
Affaire suivie par :
Virginie NESSI

Téléphone
05 55 80 20 07

Mél
ce.0230028f@ac-limoges.fr

Site internet
<http://www.ac-limoges.fr>

6, Rue des Ecoles
23320 Saint-Vaury

La procédure d'orientation post-3^è se fait par internet, à partir de l'application nationale EDUCONNECT.

Je vous invite à consulter le flyer envoyé par l'ENT le 07 avril dernier.

Pour rappel, vous devez formuler vos demandes de vœux « établissement » pour la rentrée prochaine. Le téléservice permet une recherche par mots clés (nom d'une formation ou nom de l'établissement ou ville ou département). Vous pouvez ajouter plusieurs demandes, les hiérarchiser et les valider **jusqu'au 26 mai délai de rigueur**.

Le conseil de classe du second semestre émettra une proposition définitive que vous consulterez et accuserez réception sur l'application EDUCONNECT le 05 juin 2026. Si les propositions sont conformes à vos demandes, elles deviennent décisions d'orientation. Si elles ne sont pas conformes, un entretien avec le chef d'établissement sera programmé.

Remarque : Il est possible de demander la même formation sur plusieurs établissements et pour une même formation, plusieurs vœux peuvent être émis en fonction du statut d'apprenti ou non. Les vœux relatifs au statut d'apprenti ainsi que les vœux en établissement privé seront formulés après les autres vœux.

Les options seront choisies au moment de l'inscription au lycée après la notification d'affectation.

Demandes spécifiques : les élèves souhaitant un lycée général et technologique autre que les lycées Bourdan et Favard (lycées de secteur) doivent demander une dérogation avant le 15 mai 2026.

Les élèves souhaitant une place en internat d'excellence ou d'internat doivent remplir un dossier avant le 18 mai 2026.

Les élèves souhaitant une formation parmi la liste suivante, section européenne, Création et culture design, Métiers de la sécurité, CAP conducteur livreur de marchandise, petite enfance, section sportive, devront remplir un dossier particulier au plus tôt avant le 07 mai 2026.

Tous les dossiers spécifiques sont à demander et à retourner au secrétariat du collège.

Le mardi 30 juin 2026, les responsables légaux recevront l'affectation de leur enfant pour la rentrée 2026 (document distribué aux élèves après les épreuves du DNB et consultable sur l'application EDUCONNECT).

Il conviendra alors de procéder à l'inscription en se rapprochant du lycée.
L'inscription doit être réalisée après la réception de l'affectation et avant le 6 juillet 2026 (délai de rigueur).

Les élèves non affectés devront prendre rendez-vous avec le chef d'établissement au plus vite.

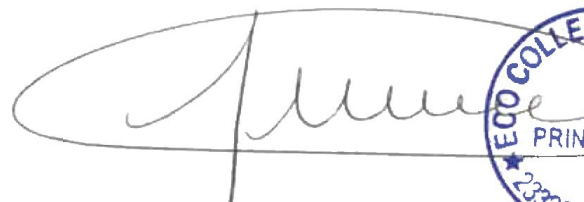
Je vous adresse en pièce jointe le tableau des démarches à effectuer et le calendrier récapitulatif de leurs mises en œuvre.

De plus, un accompagnement à la saisie des vœux est prévu sur simple demande auprès du secrétariat (se munir de vos identifiants et mot de passe).

Le collègue Louis Durand reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires ou en cas de difficultés de connexion.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Principale,
I.MAZEIRAT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'I. Mazeirat', is written over a horizontal line. To the right of the signature is a blue circular stamp. The stamp contains the text 'ECCOLLE' at the top, 'PRIN' at the bottom, and a small star in the center. The year '2026' is partially visible at the bottom of the stamp.